



Procès-verbal

Conseil d'établissement tenue le mardi 17 octobre 2017, à 18 h 30,
à la bibliothèque de l'école secondaire du Plateau

Présences :

Parents :

- Marie-Ève Imbeault
- Bianca Lavoie
- Nathalie Lavoie
- Mélanie Lapointe
- Chantal Pelletier
- Rébecca Savard
- Steve Therrien
- Nancy Turcotte

Personnel professionnel :

- Isabelle Tremblay

Personnel de soutien :

- Julie Thibeault

Représentantes des élèves :

- Christopher Girard, président
- Ariane Barry-Boivin

Assistant à la rencontre

- Jean-François Giroux, directeur
- Tristan Lussier, gestionnaire adm.

Enseignants

- Claudine Brassard
- Julie Dion
- Marie-Josée Lapointe
- Éric Maltais
- Jocelyne Néron
- Michel Vignola

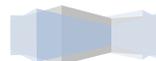
1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par Jean-François Giroux à 18 h 32.

Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Présentation des membres

Monsieur Giroux demande aux membres de se présenter brièvement.



3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 17-18-001

CONSIDÉRANT que monsieur le directeur a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 17 octobre 2017 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'École secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Madame Jocelyne Néron, et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout des points suivants :

- Activités pour la journée de l'Halloween ;
- Journées thématiques ;
- Journées sans uniforme.

Le point 13.2 sera discuté immédiatement après le point 4 afin de permettre à l'enseignant qui le présente de quitter la rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Élection des officiers

CÉ 17-18-002

4.1. Présidence

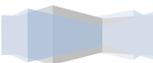
Monsieur Jean-François Giroux explique la procédure d'élection aux membres.

CONSIDÉRANT l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président ainsi que son remplaçant parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la Commission scolaire ;

CONSIDÉRANT que la direction d'école a vérifié l'intérêt de chaque représentant des parents à occuper l'un ou l'autre des postes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nathalie Lavoie et résolu à l'unanimité de nommer Madame Chantal Pelletier à titre de présidente du Conseil d'établissement de l'École secondaire du Plateau pour l'année scolaire 2017-2018 pour un mandat d'un an.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PARENTS



CÉ 17-18-003

4.2. Choix d'un substitut à la présidence

Monsieur Steve Therrien propose sa candidature à titre de substitut. Comme il s'agit de la seule candidature, il n'y a pas lieu de procéder à des élections.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steve Therrien et résolu à l'unanimité des membres parents de nommer Monsieur Steve Therrien à titre de substitut de la présidence du Conseil d'établissement de l'École secondaire du Plateau pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PARENTS

4.3. Secrétariat

CÉ 17-18-004

Conformément à l'article 69 LIP, la direction d'établissement désigne la personne suivante pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement, soit Madame Julie Thibeault.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du procès-verbal du 14 juin 2017

CÉ 17-18-005

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par monsieur Jean-François Giroux.

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Brassard et résolu :

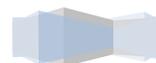
QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 14 juin 2017 soit adopté après y avoir apporté la modification suivante:

Corriger une coquille concernant la réduction des frais de 40 \$ en concentration, car il en est fait mention deux fois au procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Suivi au procès-verbal du 14 juin 2017

Point 5. Paragraphe 6 : Allocation aux tutrices et tuteurs pour la tenue d'activités ou de surprises aux élèves du 1^{er} cycle. Actuellement, rien n'est statué avec les tuteurs. La direction traite les demandes individuellement.



Point 6 - Concentrations : Reddition de compte pour les concentrations : un rapport sera déposé vers la fin de l'année scolaire. Les enseignants ont été rencontrés et Monsieur François Rochette, directeur adjoint, fait un suivi régulier avec eux.

7. Budget du conseil d'établissement (information)

Le solde au compte indique un montant de 3 850 \$. Monsieur Giroux pense que ce montant inclut le 2 500 \$ qui devait être transféré au conseil étudiant l'an dernier. Une vérification devra être effectuée afin de s'assurer que le montant qui devait être transféré le soit.

8. Budget et mesures décentralisées (information)

Monsieur Tristan Lussier donne aux membres des explications concernant les ajustements décentralisés qui ont été effectués au cours de l'année pour le budget 2016-2017 et fait la présentation sommaire du budget 2017-2018.

Il présente les différentes mesures qui ont été ajoutées telles que le plan d'action en lecture, l'aide individualisée, la psychoéducation, l'éducation spécialisée, etc.

9. Dépôt des règles de régie interne et dénonciation d'intérêt (adoption)

CÉ 17-18-006

Les membres ont reçu le projet de règles de régie interne par courriel le 13 octobre 2017. Une copie papier de ce document est remise à chaque membre.

La direction dépose un projet de règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018. Un ajout a été apporté à la page 4, au point 6 (Avis de convocation, présence et absentéisme).

Monsieur Jean-François Giroux en fait la lecture et porte à l'attention des membres l'ajout du point 6.6. La loi permet aux enseignants et aux parents d'avoir un substitut pourvu qu'on respecte le même nombre de personnes. Cette procédure sera mise en place l'an prochain.

Faire l'ajout du mot parent dans la phrase " celui-ci sera élu à la suite d'un vote réalisé par les membres parents ...".

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement de l'École secondaire du Plateau doit établir ses règles de régie interne;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Éric Maltais d'adopter les règles de régie interne avec l'ajout mentionné.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



Dénonciation d'intérêt des membres

Conformément à l'article 70 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que tout membre d'un conseil d'établissement doit dénoncer, par écrit, toute situation qui risque de le mettre en conflit d'intérêts;

La direction demande aux membres parents concernés de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt et de remettre ledit formulaire à la secrétaire.

Monsieur Jean-François Giroux donne des explications aux membres et Madame Bianca Lavoie procède à la signature du document.

10. Calendrier des séances ordinaires

CÉ 17-18-007

La loi demande de tenir cinq réunions. L'an dernier, le Conseil d'établissement en a tenu huit. Monsieur Giroux propose de conserver le même nombre de rencontres pour cette année. Madame Claudine Brassard demande s'il est possible d'alterner la journée des rencontres. L'assemblée est d'accord avec la proposition.

Monsieur Giroux propose les dates suivantes :

- Le mardi 21 novembre 2017 ;
- le lundi 18 décembre 2017 ;
- le mercredi 24 janvier 2018 ;
- le mardi 27 février 2018 ;
- le lundi 9 avril 2018 ;
- le mercredi 16 mai 2018.

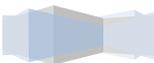
Au prochain Conseil d'établissement, une décision sera prise concernant la date de la rencontre pour juin. La possibilité du 11 juin 2018 est actuellement à l'étude.

CONSIDÉRANT que l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail prévoyant au moins cinq (5) séances;

CONSIDÉRANT que les propositions de dates de séances tiennent compte, dans la mesure du possible, des rencontres du conseil des commissaires permettant ainsi aux commissaires de venir nous rencontrer;

CONSIDÉRANT que les propositions de dates de séances tiennent compte des rencontres du comité de parents permettant ainsi à notre représentant d'y assister sans compromettre sa participation à nos travaux et éventuellement, notre quorum;

CONSIDÉRANT que ce calendrier ne comprend que les séances ordinaires publiques;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Steve Therrien d'adopter le calendrier des séances 2017-2018, tel que décidé par les membres et de mandater monsieur le directeur pour qu'une copie bien présentée du calendrier de travail des séances ordinaires du conseil d'établissement 2017-2018 soit publiée. Que ce calendrier soit diffusé sur notre site internet et qu'une copie soit envoyée aux commissaires du secteur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. Délégation du pouvoir à la direction d'école

CÉ 17-18-008

La lecture d'un document est effectuée par Monsieur Jean-François Giroux

CONSIDÉRANT qu'il arrive que des activités, des projets ou des activités de financement ne puissent être approuvés au conseil d'établissement en raison du court délai entre la date de réalisation de ceux-ci et le calendrier des séances ordinaires ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Christopher Girard que le conseil d'établissement délègue son pouvoir à la direction de l'école pour accepter ou refuser les propositions d'activités, de projets ou de financement dont la réalisation est prévue avant la prochaine séance au calendrier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. Rapport de la présidence 2016-2017 (adoption)

CÉ 17-18-009

Une copie de ce rapport a été distribuée à tous les membres. Il a également été présenté aux membres parents lors de l'assemblée générale de parents.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Lapointe d'adopter le rapport de la présidence 2016-2017 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. Projets de voyage (approbation)

CÉ 17-18-010

13.1. Voyage à New York et Boston

Qui : 50 élèves de 4^e et 5^e secondaire

Quand : du 16 au 20 mai 2018

Financement : vente de confiture, de savon à main et de chocolat

Contribution parentale : minimum 250 \$

Coût : 485 \$ / élèves

Accompagnateurs : Jérôme Tremblay, Olivier Tremblay, Pascale Girard, Pascale Rochefort et Mélanie Gagnon.

Monsieur Giroux fait la lecture du projet et nomme les personnes responsables. La clientèle visée est les élèves de 4^e et 5^e secondaire. Au besoin, pour combler le groupe, des élèves de 3^e secondaire seront sélectionnés.

Les critères de sélections sont les suivants :

- facture scolaire payée ;
- bon dossier scolaire au 2^e cycle ;
- aucun manquement majeur ;
- un maximum de 50 élèves (s'il y a plus de 50 inscriptions, un tirage au sort sera fait).

Il y a une discussion concernant les absences et les manquements majeurs. S'il devait y avoir un tirage au sort ou que des élèves de 3^e secondaire aient à être choisis, l'assemblée demande à ce que les critères déjà établis par l'école pour tous les voyages soient respectés. Monsieur Giroux confirme qu'il n'a jamais été question de faire autrement.

13.2. Voyage à Niagara Falls pour l'équipe de cheerleading

But : Participation à la compétition nationale « The National Cheer Evolution »

Qui : 45 élèves de cheerleading

Quand : du 6 au 9 avril 2018

Coût : 445 \$ et ajout de 25 \$ s'ils assistent au "Face up"

Financement : Quillothon, déjeuner-bénéfice, vente par catalogue

Responsables : Daniel Dallaire et Marion Girard

Accompagnateurs : 9 parents accompagneront le groupe

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Brassard d'approuver ces deux projets de voyage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14. Projets de sorties ou d'activités (approbation)

CÉ 17-18-011

14.1 Camp Le Manoir (Parrainage 5^e secondaire)

Quand : 7 et 8 septembre 2017 (déjà tenu)

Qui : 16 parrains et marraines de 5^e secondaire

Coût : Aucun frais chargé aux parents

Responsable : François Rochette, Nicole Drouin (AVSEC) et Lucie Lavoie

14.2 Camp Le Manoir (activité d'intégration)

Quand : 11, 12 et 13 et septembre 2017 (déjà tenu)

Qui : Tous les élèves de 1^{re} secondaire, de MP2-3

Contribution parentale : 10 \$ par élève ajouté sur la facture scolaire

Responsable : François Rochette, tuteurs de 1^{re} secondaire, de MP2-3.

14.3 Sorties géologiques à Cap-à-l'Aigle

Quand : 18, 20, 22 et 26 septembre 2017 (déjà tenu)

Qui : Élèves de 2^e secondaire

Coût : 6 \$ par élève et budget passion sciences



Responsables : Marie-Andrée Villeneuve-Savard, Cindy Tremblay et Esther Villeneuve

14.4 Sortie Challenge SSQ (volleyball)

Quand : 29 septembre 2017, départ en après-midi (déjà tenu)

Qui : 67 élèves inscrits en concentration volleyball

Coût : 1670 \$ avec contribution parentale de 10 \$ par élève

Responsables : Marc-André Fortin et Bernard Lavoie

14.5 Sortie aux pommes au Verger Pedneaud

Quand : 5 octobre 2017 (déjà tenu)

Qui : Élèves de la classe de FPT

Financement : 149,20 \$ payé par le budget classe (financement)

Responsables : Johanne Charette et Sarrah Dufour

14.6 Sortie à l'opéra

Quand : 19 octobre 2017

Qui : 48 élèves de l'Harmonie de la 1^{re} à la 5^e secondaire

Financement : 5 \$ contribution parentale par élève

Responsables : Karine Simard et Clément Rondeau

14.7 Hymne national aux Remparts de Québec

Quand : 25 octobre 2017 (déjà tenu)

Qui : Environ 35 élèves de l'Harmonie

Financement : Contribution parentale et financement

Responsable : Karine Simard et Claudine Brassard

14.8 Journée en civil lors de la prise de photos des finissants

Quand : le 20 novembre 2017

Qui : environ 87 finissantes et finissants

Responsable : Sylvie St-Pierre

Il est demandé que les finissants puissent venir à l'école sans l'uniforme lors de la journée de prise de photos.

14.9 Visite de l'usine Suspension Simard et CDSP au cégep Garneau

Quand : 16 novembre 2017

Qui : 42 élèves en chimie-physique de 5^e secondaire

Coût : Budget sciences

Responsable : Gilles Duguay et Nathalie Lapointe

14.10 Visite de l'usine d'épuration des eaux de La Malbaie

Quand : 24 novembre 2017

Qui : 29 élèves en passion sciences de 1^{re} secondaire

Coût : Aucun frais chargé aux parents (budget sciences)

Responsable : Jacques Fortier et Marie-Andrée Villeneuve-Savard

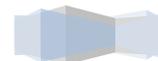
14.11 Activités sportives et culturelles pour les élèves de la classe MP1

Quand : Tous les jours 3

Qui : Les 10 élèves de la classe MP1

Coût : Financement budget classe et contribution parentale

Responsables : Julie Dion, Michel Vignola, Cathy Guay et Katy Simard



14.12 Campagne de financement pour les finissants

Types de financement : Campagne Perfection et vente de bracelets Créativ
Quand : Du 26 septembre au 10 octobre 2017 (campagne de financement terminée)
Qui : Finissants de 5^e secondaire qui le désirent
Responsables : Christine Martel et le comité du bal

Une permission est demandée pour vendre aux élèves de l'école. La demande de financement est acceptée, sauf que la vente de bracelets entre les élèves dans les classes est refusée. Les enseignants, tout comme la direction, savent qu'il y aura des ventes de bracelets qui s'effectueront malgré tout aux casiers et dans les grandes salles de l'école.

14.13 Spectacle d'humour au profit des finissants

Quand : fin janvier ou février 2018 (à déterminer)
Qui : Au profit des finissantes et finissants
Responsables : Christine Martel

14.14 Perfectionnement musical au Camp St-Alexandre

Quand : 25-26-27 avril 2018
Qui : 40 élèves de l'Harmonie de la 1^{re} à la 5^e secondaire
Financement : Financement et contribution parentale
Responsables : Karine Simard et Claudine Brassard

IL EST PROPOSÉ par Madame Julie Dion d'approuver tous les projets de sorties et d'activités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15. Amendement au code vestimentaire

CÉ 17-18-012

Référence : document « Codes de vie et vestimentaire », page 30, point 6.

Afin de contrer le port de la camisole sous la veste boutonnée, il y aura l'ajout au code vestimentaire de la phrase suivante : « Un chandail de la collection d'uniformes de l'École secondaire du Plateau doit être porté sous la veste boutonnée de la même collection ». Cet ajout a été approuvé lors de l'assemblée générale des enseignants.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Lavoie d'amender le code vestimentaire 2017-2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16. Amendements au code de vie (gestion des absences)

CÉ 17-18-013

Références :
Page 32 : ajout au sujet des pièces justificatives à remettre et du délai de réception de celles-ci ;
Page 33 : Retrait de la sanction « présence à une journée pédagogique » à la 3^e étape.

Une lecture de l'amendement est effectuée et des explications sont données de la part de Monsieur Giroux. Le délai de réception des pièces justificatives sera maintenant de dix jours.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nancy Turcotte d'amender le volet gestion des absences du code de vie 2017-2017.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17. Mesures de sanction pour tabagisme (adoption)

CÉ 17-18-014

Monsieur Giroux fait une lecture du document mentionnant les nouvelles sanctions concernant le tabagisme et en explique le contenu.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Rébecca Savard d'adopter la nouvelle politique de sanction dans l'application de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18. Versement alloué au comité EHDAA et à l'école (approbation)

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil d'établissement.

19. Informations

19.1 Présidence

Aucun point.

19.2 Direction

Deux exercices ont eu lieu récemment, soit la Grande secousse (19 octobre) et l'exercice d'évacuation (17 octobre).

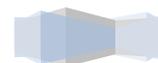
La première rencontre de parents aura lieu le 16 novembre en soirée et le 17 novembre en matinée.

19.3 Comité de parents

Aucun point.

19.4 Personnel enseignant

Aucun point.



19.5 Personnel de soutien

Volet prévention des toxicomanies – Madame Vicky Tremblay :

Dans le cadre du programme MADD Canada, les élèves de 4^e et de 5^e secondaire ont assisté, le 3 octobre dernier, au visionnement du vidéo « Le Pacte ». Ce vidéo sensibilise les jeunes aux conséquences de la conduite avec les facultés affaiblies.

Des ateliers du programme APTE seront réalisés auprès des élèves de 1^{re} secondaire. Il s'agit d'une activité de prévention des toxicomanies et d'éducation à ce sujet.

19.6 Personnel professionnel

Aucun point.

19.7 Représentants des élèves

CÉ 17-18-015

Pour souligner la journée de l'Halloween, le conseil étudiant demande que des activités aient lieu le 31 octobre 2017. De plus, il est demandé que le port des déguisements soit possible toute la journée. Les cours réguliers auront lieu jusqu'à 14 h et seront suivis des activités. Des activités auront également lieu sur l'heure du dîner.

La direction mentionne que, lors de la dernière rencontre du comité de participation des enseignants (CPE), il a été convenu que les déguisements soient autorisés seulement à partir de midi.

Le conseil étudiant souhaite le retour de la maison hantée.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Ariane Barry-Boivin d'accepter toutes les demandes du conseil étudiant.

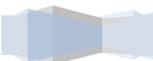
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20. Correspondance à l'intention du C.É.

Dépliant de la FCPQ : Guides, formations et services-conseils offerts par la FCPQ remis à la présidente.

21. Période de questions du public

Aucun point.



22. Sujets divers

CÉ 17-18-016

Droit de parole des représentants des élèves au Conseil d'établissement

Monsieur Éric Maltais propose que les élèves du Conseil d'établissement puissent discuter de leurs points au début de la rencontre et non pas à la fin lorsque le temps manque et que les participants sont fatigués. Cette demande est faite afin de démontrer aux élèves qu'ils sont tout aussi importants que les autres membres et que leurs points méritent notre attention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

23. Levée de la séance à 21 h 35

CÉ 17-18-017

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par Madame Nathalie Lavoie et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Chantal Pelletier
Présidente

Jean-François Giroux
Directeur

